
Justice



Communale de Finhaut

Madame, Monsieur,

Nous arriverons à bout de cette crise qu'en rassemblant nos forces. Il convient donc de respecter scrupuleusement les mesures préconisées par nos autorités tant fédérales, que cantonales, que communales.

Aussi, en raison de la situation sanitaire actuelle, le Greffe du Juge de Commune fonctionne ainsi :

- Les demandes sont traitées par écrit ;
- Il n'y a pas de visite au Greffe du Juge ;
- Le Greffe du Juge continue à répondre aux téléphones, merci toutefois d'appeler en priorité pour les dossiers en cours et les urgences (par exemple : scellés) ;
- Les parties citées pour une audience de conciliation ou une ouverture de testament peuvent prendre note que toutes les audiences sont d'office et sans besoin de motif particulier, reportées à une date ultérieure, sans conséquences légales préjudiciables aux parties et sans frais.

En vous invitant à prendre bien soin de vous, nous vous adressons nos meilleurs messages.

Isabelle Lüdi – Juge de Commune

Elisa Fournier – Vice-juge de Commune

Boîte-aux-lettres : *Justice Communale*
Rte du Village 19
1925 FINHAUT

Courriel : *juge@finhaut.ch*

Juge : *Isabelle Lüdi*

Tél. : *0041 79 170 07 27*

Vice-juge : *Elisa Fournier*

Tél. : *0041 78 795 72 42*